

À L'ÉCOLE ?

AVEC TA SANTÉ ?



AVEC LES AUTRES ?

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Programme de Réussite Éducative c'est quoi ?

Instauré dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale voté en janvier 2005, l'objectif du **Programme de Réussite Éducative (PRE)** est d'accompagner les enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et de leurs difficultés.

Il s'agit de construire avec l'enfant et les parents un parcours de réussite entre une approche individuelle et collective.

Ces parcours sont inscrits dans le temps avec la participation de professionnels de différentes spécialités.

Le PRE n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs existants des champs scolaire, social, socioculturel ou sanitaire. Il s'adresse toutefois aux enfants et aux parents qui ne trouvent pas de réponses dans ces dispositifs ou qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour actionner seuls l'ensemble des dispositifs d'accompagnement existants.

A Saintes, le PRE se décline sur le quartier prioritaire Bellevue Boiffiers ainsi que sur le quartier de veille de la Fenêtre.

Les 6 principes du PRE



- | L'enfant et sa famille sont placés au cœur du projet.
- | L'accompagnement est personnalisé et centré sur les compétences de l'enfant et les réponses à construire avec lui et sa famille pour lui permettre d'être en situation de réussite.
- | La confidentialité des informations échangées est garantie par la mise en place d'une charte signée par l'ensemble des partenaires.
- | Mobilisation de l'ensemble des partenaires en contact avec l'enfant et sa famille.
- | Mise en place d'un parcours d'actions individuelles ou semi collectives.
- | Libre adhésion de l'enfant et de sa famille durant tout le programme.

Le parcours PRE



- * Si vous identifiez un enfant en situation de fragilité, vous pouvez proposer à ses parents le **Programme de Réussite Éducative**.
- * Après l'accord de la famille, l'équipe du PRE analyse la situation et réunit l'équipe pluridisciplinaire de soutien afin d'établir un diagnostic partagé de la situation.
- * Cette équipe peut être composée des directeurs d'écoles, CPE, infirmières scolaires, psychologues scolaires, travailleurs sociaux, animateurs centre social et périscolaires, référent de parcours...
- * L'équipe pluridisciplinaire de soutien propose des réponses adaptées en fonction des problématiques et des compétences de chaque partenaire. Ces réponses peuvent être individuelles ou collectives pour l'enfant. Elles prennent la forme d'un parcours personnalisé qui sera basé sur des objectifs à atteindre à court et moyen terme.
- * La mise en œuvre et le suivi du parcours est assuré par le référent de parcours qui assure un lien étroit entre l'enfant, la famille et les partenaires.
- * Une évaluation du parcours est réalisée par l'équipe pluridisciplinaire de soutien en cours et en fin de parcours. Un bilan est également assuré par le référent de parcours avec l'enfant et les parents. L'objectif étant que l'enfant retourne dans les dispositifs de droit commun.



La place des parents et leur adhésion

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. A ce titre, ils doivent être informés dès la mise en place du programme.

Une plaquette leur est destinée. A l'entrée du parcours, les parents, l'enfant et l'accompagnateur sont invités à signer un contrat qui symbolise l'engagement de chacun.

Le référent de parcours

Il est placé sous la responsabilité du coordonnateur du programme. Il est l'interlocuteur principal des familles. Il assure le suivi du parcours et assure la cohérence.

Qui peut solliciter le PRE ?

Basé sur le principe de la libre adhésion, le PRE peut être sollicité par les établissements scolaires, les associations locales en lien avec les enfants, la famille ou tout éducateur travaillant auprès de ces enfants.

Comment solliciter le PRE ?

Une fiche navette à compléter vous sera transmise sur demande afin de présenter la situation de l'enfant aux membres de l'équipe PRE.



Pour tout renseignement complémentaire sur le Programme de Réussite Éducative de Saintes vous pouvez contacter :

Pascal JALLU

Coordonnateur du Programme de Réussite Éducative
p.jallu@agglo-saintes.fr

05 46 92 73 28 / 07 87 23 10 34

Service Politique de la Ville

Communauté d'Agglomération de Saintes
4 avenue Tombouctou - CS90316
17108 SAINTES Cedex